



**COMITÉ DE LA
HAUTE-VIENNE**

PROCES VERBAL

REUNION COMITE DIRECTEUR

DU 11 JUIN 2018

COMITE DIRECTEUR 2017 - 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	X			MARSAC	Claude	X		
DEVAINE	Christian	X			PASTUREAU	Jean Claude		X	
DUBREUIL	Jean-Luc	X			PRADEAU	Eric	X		
DUPRE Monique		X			PREMAUD	René	X		
GENTY	Michel	X			RICOU	Didier	X		
GERBAUD	Dominique		X		RIVIER	Nadège		X	
JUHEL	Jean-Marie	X			VALLAT	Patricia	X		
LAVERGNE	Marie Françoise	X							

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 16/04/2018,
- Point sur les licences,
- Compte-rendu financier,
- Point sur le déroulement des qualificatifs aux Championnats de France,
- Point sur la Coupe de France,
- Point sur les différents CDC (Vétérans, Provençal, Jeunes).
- Questions et informations diverses :
 - ✓ Arbitrage,
 - ✓ Ecole de pétanque,
 - ✓ Point sur la formation initiateurs,
 - ✓ Délégations jeunes,
 - ✓ Championnat de France 2019,
 - ✓ 20 ans du boulodrome (animation),
 - ✓ Nouvelle Aquitaine.

Début de la Réunion à 19 heures 30

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président a fait un bref exposé de la réception qui a précédé le Comité Directeur, à laquelle étaient conviés l'ensemble du corps arbitral, ainsi que les initiateurs nouvellement nommés. Avant la remise de nouvelles tenues aux arbitres, le Président en a profité pour rappeler à ces derniers, leur rôle, les devoirs et les comportements qu'ils doivent avoir sur et en dehors des terrains, d'où une parfaite connaissance des textes et règlements qui régissent la pratique de la pétanque et par une application stricte et sans réserve.

Il a proposé des réunions de formation à espace plus régulier, sur lesquelles pourraient intervenir des arbitres de niveau international, notamment Roland ARMAND, président de la Commission Régionale

1*) Approbation compte-rendu du 16 avril 2018 :

Aucun membre du Comité n'ayant fait de remarque particulière, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

2*) Point sur les licences 2018 :

A ce jour, **2822** licences sont enregistrées. Elles se décomposent comme suit :

- **2652 vétérans et séniors, dont 504 féminines,**
- **170 jeunes.**

3*) Compte-rendu financier au 15/04/2018

Recettes (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)

- Inscriptions championnats Ligue	6 877.50 €
- Inscriptions championnats départementaux	10 057.50 €
- Engagements Coupe de France	400.00 €
- Sportive (<i>Affiliations clubs, Licences, Mutations, Duplicatas</i>)	97 174.10 €
Dont :	
- Licences clubs	89 011.00 €
- Licences détériorées, cassées ou perdues	413.10 €
- Mutations 2018	5 090.00 €
	<hr/>
TOTAL :	125 252.52 €

Dépenses (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)

- Championnats Qualificatifs Département	7 117.25 €
- Championnats Qualificatifs Ligue	3 148.04 €
- Championnat Régional Jeunes	488.91 €
- Frais généraux (<i>Timbres, Fournitures de bureau, Tél. Internet...</i>)	4 308.07 €
- Emploi Service	16 394.00 €
- Sportive	21 035.50 €
	<hr/>
TOTAL :	67 543.28 €

Soit un excédent de 57 709.24 €.

4*) Point sur le déroulement des Qualificatifs aux Championnats De France :

Sur tous les qualificatifs qui se sont déroulés depuis le dernier Comité Directeur, aucun problème majeur n'a été détecté.

❖ **Hébergement pour les championnats de France**

Aurore Vergnaud, responsable de la location des hébergements sur les divers championnats de France pour le Comité et la Commission Territoriale du Limousin nous signale que, malgré toutes les relances qui ont été faites, elle n'a toujours pas trouvé d'hébergement pour le Championnat de France jeunes à CAEN. Le Président précise qu'il est intervenu directement, à plusieurs reprises auprès de Mireille NOEL,

membre de la FFPJP, et présidente du Comité de Pétanque du Calvados, sans résultat. Il a ensuite pris l'attache auprès de l'Office de Tourisme, qui lui a donné les coordonnées d'un institut capable d'héberger tout le groupe. Réponse en attente.

5*) Coupe de France :

Le Président remet à chaque membre du Comité le résultat des rencontres du 1^{er} tour, dont la date limite avait été fixée au dimanche 13 mai, ainsi que le tirage du 2^{ème} tour.

Des remarques sont encore faites sur les dates limites des rencontres, la majorité des clubs souhaiterait connaître ces dates beaucoup plus tôt.

6*) Point sur les différents CDC (vétérans, provençal, jeunes).

❖ Championnat départemental des Jeunes :

Le 1^{er} championnat départemental jeunes est lancé. Des rencontres ont déjà eu lieu, la dernière étant initialement prévue le 16 juin, aura finalement lieu le 20 juin, car une équipe de FR3 doit venir ce jour là, effectuer un reportage au boulodrome dans le cadre du communiqué sportif du mois. Ce reportage sera diffusé sur FR3 LIMOUSIN le 4 juillet et Christian DEVAINE, le président du Comité en sera l'invité.

❖ CDC Provençal :

Ce premier championnat est terminé et s'est déroulé de manière parfaite. Si peu d'équipes ont participé cette année, nous avons bon espoir de voir le nombre doubler en 2019, tant les échos sont favorables. Le club de **CONDAT** s'est adjugé le premier titre.

❖ CDC Féminin :

De l'avis de la majorité des membres du Comité présents, il y aura lieu de revoir, pour la saison prochaine, les dates de déroulement de cette compétition, car la coupure est beaucoup trop longue (aucune rencontre entre début mars et début juin).

7*) Compte-rendu championnat de France Triplette Vétérans :

Christian DEVAINE, délégué sur ce championnat, dresse un bilan un peu négatif sur le plan des résultats, car Michel COURIVAUD, Bernard LAVERGNE et Marc SIMONNEAU, pensionnaires du club de ST.JUNIEN, ont eu du mal à rentrer dans la compétition en s'inclinant 5 à 13 face au Centre Val de Loire, ont dominé la seconde rencontre en s'imposant 13 à 2 face à La Vendée, et n'ont pas réussi à s'imposer en barrage face à la même équipe du Centre Val de Loire ; ils ont pourtant mené 10 à 5, mais leur compteur est resté bloqué à 10.

Sur le plan de l'organisation, rien à redire, la halle olympique d'Albertville offrant un cadre magnifique à ce championnat où Christian FAZZINO obtenait le seul titre qui lui manquait.

Championnat de France Triplette Féminin à Figeac :

Didier AJUSTE, délégué sur ce championnat, informe les membres du Comité que Florine SARRASIN, l'une des 3 joueuses qualifiées, rencontre des problèmes avec son responsable de stage qui refuse de la laisser partir pour ce championnat le vendredi, en même temps que ses coéquipières. De ce fait, elle devra

partir le soir même avec son propre véhicule et demande à être dédommée par le Comité de ses frais de carburant.

Les membres du Comité, très partagés sur ce sujet sensible, acceptent à la majorité de prendre en charge les frais y afférents si Florine fournit une attestation de l'employeur justifiant de n'avoir pu la libérer plus tôt.

8*) Questions et informations diverses :

❖ Arbitrage :

Des incidents ont été relevés sur le qualificatif doublette mixte à Condat, au Moulin Pinard sur le qualificatif triplette provençal, ainsi que sur un concours à ST.Priest-sous-Aixe.

Les auteurs de ces faits répréhensibles sont souvent des habitués de ces comportements antisportifs, mais faute de rapports des arbitres et du jury, toute action en matière de discipline ne peut être engagée.

Par contre, le Président adressera un courrier aux présidents des clubs où sont licenciés les joueurs fautifs.

❖ Ecoles de pétanque :

Le point est fait sur le fonctionnement des écoles de pétanque. Si certains donnent entière satisfaction, dont celle du boulo-drome grâce au très bon investissement de Nicolas Fontan, d'autres ne semblent pas s'investir complètement car on ne trouve aucun de leurs jeunes sur les différents championnats.

❖ Colloque des Educateurs :

Claude MARSAC présente le rapport qu'il a établi après sa participation à ce colloque à Luneville le 1^{er} juin. Il a souligné la parfaite organisation ainsi que la qualité des intervenants et des participants. Il a regretté qu'aucun autre éducateur du département ne l'ait accompagné.

❖ Formation Initiateurs :

La formation, assurée par Michel GENTY et Claude MARSAC s'est déroulée au Comité le lundi 21 mai. Sur 5 candidats inscrits, 3 étaient présents et 1 s'était excusé. La 5^{ème} personne ne s'est pas manifestée. Le règlement de 10 € ne lui sera pas remboursé.

Cette formation s'est très bien déroulée.

❖ Délégations sur les Championnats de France Jeunes :

Michel GENTY et Claude MARSAC, responsables de la Commission Jeunes, donnent la liste des éducateurs sélectionnés pour l'accompagnement des équipes qualifiées au championnat de France à Caen. Ils expliquent aux membres du Comité les critères retenus pour cette sélection.

❖ Championnat de France Doublette Mixte 2019 à Limoges :

Le Président fait le point sur la préparation du championnat de France Doublette Mixte qui aura lieu à Limoges les 29 et 30 juin 2019.

Des courriers de demande de sponsoring ont été adressés à de grandes enseignes, aussi bien dans la grande distribution, que dans l'hôtellerie, également auprès d'entreprises. A

ce jour, peu de résultats positifs, mais plusieurs rendez-vous ont déjà eu lieu ou sont programmés.

Le Comité d'organisation devrait être mis en place à la rentrée de septembre. Un objet en porcelaine pourrait être le cadeau à remettre aux joueurs et délégués.

La première visite du site, par Laurent ROUGIER, responsable de la FFPJP pour les championnats de France, devrait intervenir prochainement.

❖ **Anniversaire du boulodrome** :

Le boulodrome fêtera ses 20 ans en octobre. A cette occasion, il est prévu d'organiser une manifestation commune avec le Comité de Boules Lyonnaises. La date, ainsi que les modalités ne sont pas encore fixées, mais les 2 comités doivent se rencontrer prochainement pour la mise au point de cet évènement où les présidents de clubs seront bien sûr conviés.

❖ **Report Journée de la Femme** :

Initialement prévue le dimanche 9 septembre, la journée de la femme a dû être reportée à une date ultérieure, suite à l'indisponibilité pour cette date, d'un bon nombre de membres du Comité.

Cette journée sera donc reportée en mars 2019.

❖ **A.G. du Comité** :

Comme prévu l'A.G. du Comité aura lieu le samedi 1^{er} décembre. Les membres du bureau tiennent à remercier la ville de Couzeix qui a accepté de mettre à disposition son centre culturel pour cette assemblée.

Il est rappelé à tous les clubs que leur Assemblée Générale doit se tenir avant celle du Comité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est close à 23H30.

La prochaine réunion est fixée au **lundi 10 septembre 2018**.

La Secrétaire : Patricia VALLAT

Le Président : Christian DEVAINE